

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 25 (1917)
Heft: 11

Artikel: La seigneurie du Crest Rière Jussy
Autor: Corbaz, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-21003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour copie collationnée sur la traduction par Egrège Claude Mandrot et moi commissaire souscrit. faite sur une copie en latin. Signée par vidimus « Egrège CHANSON ».

Signé : GAULIS.

LA SEIGNEURIE DU CREST RIÈRE JUSSY

A propos du chevalier Jaques de Rovoréa.

La *Revue historique vaudoise* vient de publier, en mars dernier, une intéressante étude de feu M. W.-F. de Mulinen ayant pour titre: *Un condottiere vaudois*. Comme nous allons le voir, nous pourrions aussi bien appeler Jaques de Rovoréa, le héros de cette histoire, un *condottiere genevois*.

Jaques de Rovoréa a été le dernier de ces grands Suisses épris de gloire qui s'en allèrent guerroyer en pays lointains. Il vivait au commencement du XVI^e siècle, à l'époque où le service mercenaire bat son plein. Et l'Italie déchirée par les luttes, la terre des merveilles devient pays de proie pour tous ces grands seigneurs qui ne rêvent qu'aventures et coups d'épée. « Italie bien aimée, quel vertige vous pousse à jeter le sang latin à d'odieuses nations ?... »

Les nations odieuses, c'est Charles VIII et c'est François I^r; c'est Trivulce et c'est Lautrec le chef avide et incapable, ce sont les hordes mercenaires que commande un Bourbon ou un Frondsberg et ce sont les Suisses qui marchent sous la bannière aux fleurs de lys. En 1522, les Confédérés ayant traité avec François I^r, lancèrent leurs mercenaires sur la péninsule. Parmi eux un jeune et brillant patricien aux traits efféminés, au costume élégant, qui semble mieux à sa place dans les conseils ou dans les mas-

carades que sur les champs de bataille : Jaques de Rovoréa, le descendant d'une noble lignée¹. Mais si le fils de Grégoire de Rovoréa, seigneur du Crest, brille dans les cortèges et les fêtes que donne la jeunesse bernoise, il est le premier au combat et sa bravoure est bien connue de tous. Il passe plusieurs années à guerroyer dans le Milanais et envoie des lettres aux « gracieux seigneurs de Berne », ses supérieurs. En 1525, il combat à Pavie et comme François I^{er}, il y est fait prisonnier ainsi que plusieurs gentilshommes bernois, des d'Erlach, Watteville, etc. Cette même année, nous le voyons bailli d'Aigle où ses ancêtres avaient possédé des biens. Puis il est délégué par Berne pour défendre auprès du pape la cause de François Bonivard qui avait été dépouillé injustement de son prieuré. Enfin, en 1626, Jaques de Crest — c'est ainsi qu'on l'appelait — est désigné pour commander l'armée suisse en Italie. Naples revoit les physionomies rudes de ces Suisses qu'elle avait vus avec Charles VIII défilér aux sons des fifres. Jaques de Rovoréa met au courant LL. EE. des coups de main hardis, sacs de villes, captures de bétail et attaques audacieuses de forteresses. Le condottiere trouve aux portes de Naples du vin et du blé en abondance....

Mais viennent les revers. Nous sommes en 1528. L'Italie se ressaisit et se venge. Un ennemi imprévu vient fondre sur les Français. La peste fait son œuvre : le comte de Lautrec est atteint et les mercenaires tombent pour ne plus se relever sur cette terre qu'ils ont pillée et dévastée. De soixante-quinze hommes de la ville de Berne, il n'en revint, dit-on, que cinq. Jacques de Crest, le patricien élégant et avide de conquêtes, ne revit plus son bailliage d'Aigle où

¹ Voir les deux portraits de Jaques de Rovéréa qui figurent dans la Revue précitée (mars 1917).

vivait sa mère, ni son fier castel du Crest en terre genevoise, le berceau de ses ancêtres.

Cette vie que nous conte de Mulinen, nous la connaissons, du moins dans ses grandes lignes. C'est celle que nous avons tracée dans notre histoire du Crest sous le titre de *Un coin de terre genevoise* qui vient de paraître.

Mais M. de Mulinen commet une erreur en faisant du Crest une terre vaudoise et c'est pour rétablir les faits que nous avons pris la plume.

Nous lisons à la page 67 de la *Revue historique*: « Près d'Ollon se trouvait le fief du Crêt, qui appartenait déjà à l'arrière grand-père de notre héros et d'après lequel ce dernier porta habituellement le nom tout court de *de Crêt* ».

Nous ne pensons pas, sans pouvoir toutefois l'affirmer qu'il y ait eu une *seigneurie* du Crest près d'Ollon. Mais ce que nous pouvons affirmer en toute sûreté, c'est que les de Rovoréa tout en étant seigneurs d'Ollon posséderent longtemps auparavant la seigneurie du Crest qui se trouvait dans la « Chastellenie épiscopale de Jussy-l'Evesque » et que c'est bien de ce Crest, rière Jussy, qu'il s'agit quand on parle de Jaques de Rovoréa.

Et tout le monde en pays romand connaît de nom le château du Crest qu'a reconstruit sur les ruines de l'ancien château de Jaques de Rovoréa, cet autre condottiere plus fameux encore qui a nom Théodore Agrippa d'Aubigné.

Nous croyons intéresser les lecteurs de la *Revue historique vaudoise* en leur faisant un bref résumé de l'histoire du fief du Crest tout en les renvoyant pour plus de détails à notre publication sur la Chastellenie de Jussy¹.

¹ André Corbaz. *Un coin de terre genevoise*: Jussy féodal et épiscopal, p. 51 ; l'ancien château du Crest de la Réforme à d'Aubigné, p. 132-152 ; Jaques Barthélemy Micheli du Crest, p. 166 ; l'occupation du Crest par l'armée révolutionnaire, p. 265-278, etc.

Le premier acte que nous possédons du Crest date de 1316. Le 5 des nones d'octobre Mermet de Compesières reconnaît l'hommage à l'évêque Pierre de Faucigny pour tout ce qui dépend du fief du Crest à Jussy, lequel s'étend du Pont-Bon à l'Arve. Plus anciennement, le Crest a dû appartenir à la famille des de Compeys qui joua un rôle considérable auprès des ducs de Savoie et qui est originaire de Compois, petit hameau à un kilomètre du Crest.

En 1343, autre reconnaissance prêtée par Pierre de Compesières en faveur de l'évêque de Genève, par laquelle le dit Pierre promet d'être un bon vassal. Suit le détail des terres en Chambet, en Compois, etc., avec le nom des censitaires, tous des anciennes familles de Jussy-l'Evesque.

En 1344, plusieurs hommes de Jussy passent une reconnaissance en faveur des Nobles de Compesières.

Cette même année Pierre de Compesières vendit le Crest à Mermet de Rovoréa ainsi qu'il appert d'une reconnaissance du dit Mermet en faveur de l'évêque de Genève.

Avec Mermet, les de Rovoréa devinrent les possesseurs du Crest (1344). Ce fief resta près de deux siècles en leur possession et le chevalier Jaques de Rovoréa le condottiere mort en 1528 dans les plaines de la Campanie en fut le dernier seigneur de ce nom.

M. de Raemy, archiviste d'Etat à Fribourg, a eu l'amabilité de nous adresser le relevé d'un tableau généalogique de la famille de Rovoréa, tableau qui a été établi vers la fin du XVIII^e siècle et qui confirme tout ce que nous avons écrit sur le Crest durant cette époque¹.

Ce tableau généalogique fait remonter l'origine des de Rovoréa à un seigneur de Rovoréa du Val d'Aulps en Chablais qui vivait au milieu du XI^e siècle, mais il importe de

¹ Fribourg, Arch. d'Etat, *Collection Gremaud*, n° 24, p. 507-510.

faire toutes les réserves quant à l'exactitude de la filiation. Ce Rovorea du Val d'Aulps serait l'ancêtre au 6^e degré de Mermet qui acquit le Crest en 1344.

Les de Rovoréa seigneurs du Crest sont par ordre de descendance au nombre de six. Ce sont :

I. Mermet, l'un des six fils de Girod de Rovoréa, écuyer, qui vivait en 1298. Il épousa en premières noces Jeannette de la Roche d'Ollon qui lui apporta la seigneurie de ce nom et plus tard Alesie de Cavelli. Il mourut avant 1362 ayant eu quatre enfants : Nicolet, Jaquemet, Jean qui suit et Marguerite épouse de Chatonay (1368).

II. Jean de Rovorea, seigneur de la Roche, St-Triphon, Ormont, le Crest, Bonnevaux qui prêta l'hommage pour le Crest en 1362 (acte passé dans la salle du Château épiscopal de Peney le 19 décembre). Il avait épousé Marguerite de Graizier issue de l'illustre famille chablaisienne des Graizier-Féterne. Cette dernière lui survécut ; en 1389, elle prêta l'hommage à l'évêque Guillaume de Lornay comme tutrice de ses enfants pour son fief du Crest. L'acte est dressé dans la curtine du Crest et l'hommage prêté à Genève en la maison de l'Evêque. Les fils de Jean furent Jean, deuxième du nom, qui suit et Henri, chevalier, lequel ayant épousé Françoise d'Illens vivait encore en 1438.

En 1403, Marguerite veuve de Jean passe une reconnaissance pour sa maison qui est à Genève près de la Porte d'Yvoire.

III. Jean de Rovoréa, bien que non mentionné dans le recueil des Archives d'Etat de Genève qui traite de cette période (Fief de Jussy, vol. VIII) succéda à son père Jean dans toutes les seigneuries sus-mentionnées. Il épousa Isabelle de Dompierre. Il testa le 11 mars 1401 et vivait encore sept ans plus tard. Il eut pour enfants Aymon sei-

gneur de la Roche, Hugon seigneur de Bonnevaux¹, Jean seigneur de St-Tiphon et d'Ormont, Louis qui suit, enfin Jeanne et Françoise.

En 1432, les quatre fils de Jean déclarèrent tenir de l'évêque François de Savoie le fief noble, antique et paternel du Crest et ce sont les frères Aymon, Jean et Louis de Rovoréa qui fondèrent la chapelle Saint-Fabien et Saint-Sébastien laquelle eut à Jussy des biens considérables.

IV. Louis de Rovorea prit le titre de seigneur du Crest; il avait épousé en 1452 Louise de Langin. De ce mariage naquit Grégoire qui suit.

V. Grégoire de Rovoréa, seigneur du Crest, au lieu de prendre femme dans la noblesse chablaisienne comme l'avaient fait ses ancêtres épousa Pernette Matter, fille de l'avoyer bernois Henri Matter. Il rendit l'hommage pour le Crest le 9 octobre 1493, l'acte étant passé à Genève devant la cathédrale de Saint-Pierre. Quelques années auparavant, sous l'épiscopat de Jean-Louis de Savoie « Noble Grégoire » fils de noble et puissant Louis de Rovoréa, seigneur du Crest, de la paroisse de Jussy-l'Evesque était nommé clerc (visite épiscopale de 1482). Grégoire eut pour enfants Jacques et Louise qui suivent.

VI. Jacques de Rovoréa avait épousé en 1517 une fille du baron de Viry. Fut Conseiller de Berne, gouverneur du territoire d'Aigle. Mort, comme nous l'avons vu, en Italie, sans enfant. En 1518, alors que Révérend François Allamand était recteur de la chapelle de Saint-Fabien et Saint-Sébastien, Jaques de Rovoréa faisait dire cinq messes par semaine pour le repos de ses ancêtres trépassés.

¹ Hugues ou Hugon (1394-1441) eut pour fils Nicod sgr. de Bonnevaux, mort en 1479 et pour petit-fils Antoine, sgr. de la Roche, mort en 1483. Ce dernier eut deux filles, Anne et Claire qui s'allierent aux Favelli.

A la mort de Jaques de Rovoréa, le Crest passa à sa sœur Louise qui l'apporta en dot à Michel de Blonay, seigneur de Maxilly (1536).

Nous avons raconté dans notre histoire du Mandement de Jussy les difficultés sans nombre que la Seigneurie de Genève eut avec ce seigneur d'humeur particulièrement batailleuse et tracassière qui se sentait soutenu par Berne. Et à sa mort, les tracasseries recommencèrent de plus belle pour la Seigneurie. Etant veuve pour la deuxième fois — elle avait épousé en premières noces François de Menthon — la sœur de Jaques de Rovoréa eut une liaison célèbre avec l'un des plus hauts dignitaires de l'Eglise : Jaques de Savoie protonotaire apostolique et abbé d'Entremont. Il était le fils naturel de Philippe de Savoie, duc de Nemours, prince valeureux et ami des plaisirs qui avait été évêque de Genève. Jaques de Savoie habitait le Crest du vivant de Michel de Blonay ; sa liaison avec la dame du Crest causa un grand scandale dans la Genève de Calvin. Epousa-t-elle enfin le galant protonotaire, nous l'ignorons. Elle lui légua le Crest et lui fit de nombreuses donations. Comme seigneur du Crest Jaques de Savoie résista à Calvin et soutint les Perrinistes. Le Crest devint alors un foyer de conspiration contre Genève.

Peu après la mort du bâtard de Savoie, le Crest fut mis en adjudication, à l'instance de Jean de Chissé, « curateur en l'hoirie de feu Illustre Seigneur Jacques de Savoie » et cédé au plus offrant, au conseiller Louis Franc issu d'une vieille famille genevoise alliée aux Roset (1570). Pendant un demi-siècle les Franc en restèrent les possesseurs. Mais l'antique manoir eut cruellement à souffrir des guerres avec la Savoie. En 1590, le château reçut une garnison. Nous avons relaté la malheureuse expédition de Douvaine dans laquelle le capitaine La Guiche commandant au Crest trouva la

mort. Après les guerres d'Escalade, le castel des Rovoréa, témoin des vieilles joutes féodales était démantelé comme l'étaient du reste tous les châteaux des environs: château épiscopal de Jussy, château de Corsinge, la bastie Cholex (Rouelbeau), etc. C'est alors qu'un homme illustre, grand capitaine, poète et historien, Agrippa d'Aubigné le releva de ses ruines.

En 1620, le vieux lutteur proscrit de son pays, l'ancien compagnon du Béarnais acquit la seigneurie du Crest. Champion de la cause réformée, doué d'une énergie qui résistait aux années, homme du passé qui n'avait rien oublié, le huguenot farouche n'avait pu se décider à désarmer. Son âme fière et hautaine ne pouvait accepter les idées du nouveau règne. Sa conscience ne savait transiger.

Le Crest fut pour lui un doux asile et devint bientôt comme on l'a dit: un Ferney protestant. D'Aubigné y recevait toutes les notabilités de Genève, le pasteur Goullart, les Tronchin, Turettini, Diodati, Sarazin et il y reçut aussi, en grande pompe, Emilie de Nassau, la fille du Taciturne.

A sa mort le Crest appartint à sa veuve, Renée d'Aubigné, née Burlamachi et l'an 1637, noble Jaques Michaely, petit-fils de Francesco qui était venu de Lucques à Genève pour cause de religion, l'acquit de Josué de Caumont, duc de La Force, époux de Marie, la fille aînée d'Agrippa, morte en 1625.

Depuis bientôt trois siècles, le Crest appartient à la famille Micheli qui a donné à Genève des savants et des hommes d'Etat distingués.

Il y eut six Micheli qui portèrent le titre de seigneurs du Crest:

Jaques Micheli (1637 à 1645), Barthélemy Micheli, son fils (1645 à 1708), Jaques Micheli, frère du précédent (1708

à 1723), Jaques Barthélemy Micheli, fils de Jaques (1723 à 1728), François Gratien, frère du précédent (1728-1785), enfin Jean-Louis Micheli, fils de François Gratien (1785 à 1794).

Deux de ces hommes ont joué un rôle de premier ordre sur la scène politique genevoise: Jaques Barthélemy, l'émule de Pierre Fatio qui lutta contre l'absolutisme patricien et contribua au renversement du gouvernement aristocratique lors des troubles de 1734-1738. Il fut enfermé à la forteresse d'Aarbourg où il resta dix-sept ans. On le compte parmi les plus grands savants de l'époque.

Autre fut le rôle de son neveu, le syndic Jean-Louis Micheli qui vit sa carrière politique brisée à la Révolution de 1794. A cette époque, les Révolutionnaires représentèrent Jussy comme une Vendée genevoise et sous le prétexte que le Crest était le refuge des Emigrés de France et qu'on y préparait une contre-révolution, ils firent la célèbre expédition de Jussy. L'ancien syndic Micheli et son beau-frère Jean-Louis Labat furent arrêtés et conduits en prison. Et pendant les trois semaines que dura l'occupation de Jussy, le Crest et la Gara, propriété de Labat, furent le théâtre de violences et d'excès de toutes sortes. Mais le bon sens reprit le dessus, Micheli et Labat furent acquittés et l'expédition de Jussy tomba sous le ridicule.

Jusqu'en 1770, les seigneurs du Crest eurent droit de juridiction, droit d'arrêter les malfaiteurs sur leurs terres, etc. En l'an 1792, Jean-Louis Micheli céda à l'Etat de Genève ses droits féodaux: dîmes censes et lods contre une indemnité de 100,394 florins.

Depuis la Révolution les Micheli ont été maires de la commune de Jussy. L'un d'eux fut Marc Micheli botaniste et agronome bien connu, mort en 1902. Sa veuve qui habite en ce moment le Crest est la sœur d'un magistrat dont le

nom est sur toutes les bouches : Gustave Ador, conseiller fédéral et président du Comité international de la Croix-Rouge.

Aujourd'hui la Seigneurie du Crest n'est plus, mais l'antique manoir dont le nom fut porté avec éclat par Jaques de Rovoréa, et qui enferme en ses pierres tant de pieux souvenirs, se dresse sur la colline comme une sentinelle vigilante pour rappeler au voyageur le passé glorieux de Jussy, la terre bien genevoise qui donna asile à Agrippa d'Aubigné.

Jussy, août 1917.

André CORBAZ.

BIBLIOGRAPHIE

Généalogies vaudoises.¹

La Société vaudoise de généalogie vient de faire paraître le 3^{me} fascicule de son premier volume. Il est fort intéressant et renferme des notices aussi complètes que savantes sur l'histoire et la généalogie des familles Burnand, par MM. Paul et Auguste Burnand ; Ceresole, par M. Alfr. Ceresole ; Chavannes, par M. H. de Mandrot ; Crinsoz, par le même, du moins pour la plus grande partie ; Dutoit, par M. A. Vuilleumier et Tavel, par M. Fernand Tavel.

Cette simple énumération montre que la jeune société vaudoise de généalogie n'a pas pour but de se borner à fournir au public des notices et des tableaux généalogiques relatifs aux anciennes et grandes familles féodales et seigneuriales du Pays de Vaud. Ses intentions sont beaucoup plus conformes à l'esprit du temps. Elle veut, en effet, faire connaître l'histoire des familles qui ont rendu des services au pays en lui donnant des hommes distingués dans les arts et les lettres, aussi bien que dans l'armée et la magistrature.

Les notices contenues dans la troisième livraison qui vient de paraître renferment une foule de renseignements intéressants pour l'histoire du pays vaudois et que l'on chercherait vainement dans d'autres publications historiques dont le but et le cadre sont presque toujours très différents. A ce titre là, encore, elles seront consultées avec fruit par toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent soit au passé du Pays de Vaud, soit à la vie des citoyens illustres ou tout simplement utiles qu'il a fournis. La Société vaudoise de généalogie fait ainsi une œuvre utile et mérite par conséquent d'être encouragée par toutes les personnes qui en ont la possibilité.

E. M.

¹ Lausanne, Georges Bridel & C^{ie}, Editeurs, 1917.